

## changement de nom sur bail

## Par lagrande6210, le 20/10/2008 à 22:57

Monsieur,

Je vis avec mon fils dans un F3 societe HLM. Mon fils a 27 ans et il est au RMI. Je suis au RMI moi aussi Ma question est la suivante:

J'ai rencontré une personne et nous voudrions vivre ensemble dans un autre logement, mon fils pourra t' il garder mon apppartement mais en le mettant à son nom sachant qu' il est célibataire sans enfant ou sera t' il contraint de quitter les lieux car dans cet appartement il y a deux chambres.

Cordialement